

## Déficit d'électricité : propositions peu convaincantes

Les principaux opposants au renouvellement des centrales nucléaires admettent que la Suisse manquera d'électricité. Le trou sera béant, comme l'a confirmé une étude mandatée par d'importantes organisations de protection de l'environnement. En revanche, les moyens proposés pour le combler s'avèrent inadéquats.

Durant longtemps, une partie des opposants au remplacement des centrales nucléaires existantes estimaient que le scénario d'une pénurie d'électricité était une légende propagée par le « lobby électrique ». Ce scénario est néanmoins confirmé par l'étude publiée en mai 2010 par 4 organisations écologistes et les cantons de Bâle-Ville et de Genève. Selon cette étude, le déficit de production électrique atteindra 30 milliards de kWh en 2035. Comparé à une consommation de 58 milliards de kWh en 2009, le manque représente plus de la moitié de la consommation actuelle.

Les propositions avancées pour combler ce déficit s'avèrent très contestables. Elles reposent notamment fortement sur l'électricité photovoltaïque. Mais elles ne prennent pas en compte le caractère très saisonnier de la consommation d'électricité. Les besoins sont les plus élevés durant la saison froide, c'est à dire au moment où la production d'électricité solaire est la plus faible. Les panneaux solaires fournissent en effet 70% de leur production en été et seulement 30% en hiver. En considérant l'ensemble de l'année, l'importance de l'électricité photovoltaïque est ainsi surévaluée.

D'autres hypothèses sont tout aussi banales. C'est le cas notamment de l'effet incitatif supposé du doublement proposé du prix de l'électricité, dont les effets sur l'emploi sont jugés, à tort, négligeables. L'étude sous-estime également le fait qu'une meilleure protection du climat implique une hausse de la consommation d'électricité. Ainsi, l'augmentation prévisible de la consommation imputable aux voitures électriques est pratiquement négligée. Des conclusions qui reposent sur des fondements aussi vacillants ne peuvent pas manifestement pas servir de base aux décisions sur l'approvisionnement électrique futur de la Suisse.